

DECLARATION DE SOUTIEN CONTINU AU PACTE MONDIAL

CLEN renouvèle son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies touchant les droits de l'Homme, le droit du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Dans cette communication sur le progrès (COP) annuelle, nous décrivons nos actions visant à améliorer continuellement l'intégration du Pacte Mondial et ses principes dans notre stratégie d'entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos réseaux de communication.

Cordialement,



Xavier CATELAS
Président Directeur Général

St Benoit la Forêt,
le 03 janvier 2017

LA CHARTE CLEN

Notre projet

Depuis son origine, CLEN a pour ambition de favoriser le bien-être de l'homme au travail.

Cette orientation fondamentale de l'entreprise nous oblige à être exemplaires en matière d'organisation, de valeurs humaines et de protection de l'environnement.

Cette forte détermination concerne l'ensemble de nos activités de conception, fabrication et d'aménagement des espaces de travail.

Nos convictions

Nous croyons que l'entreprise a une responsabilité et un rôle déterminant dans le progrès de la société.

Nous sommes convaincus qu'il n'y a de succès durable que dans la réussite conjointe d'un projet économique et humain.

Nous avons confiance dans la capacité de chacun à entreprendre, à innover et à prendre une part active au progrès de l'entreprise.

Nous attachons une grande importance au respect de nos engagements vis à vis de l'ensemble des acteurs de l'entreprise :

- le personnel
- les clients
- les fournisseurs

Nos engagements

La satisfaction de nos clients est notre priorité.

L'innovation constante, pour développer des produits et des services qui améliorent le confort et l'efficacité dans les espaces tertiaires.

Assurer la pérennité de notre organisation, pour une gestion rigoureuse (importance des fonds propres, maîtrise de l'endettement, investissement continu dans nos outils de production).

L'amélioration continue : pour nous, un produit n'est jamais abouti et mérite de progresser en permanence. Nous sommes à l'écoute des utilisateurs pour faire progresser nos produits existants.

Pour garantir un service de très haut niveau, nous avons créé un réseau de Partenaires Conseil capable d'assurer un service de proximité à l'ensemble des utilisateurs.

Nous donnons les moyens à tous les acteurs de l'entreprise pour innover et prendre une part active aux performances de l'entreprise

CLEN s'engage sur les aspects sociétaux et environnementaux

CLEN adhère au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) et s'engage à aligner ses opérations et ses stratégies sur dix principes universellement acceptés, relatifs aux droits de l'homme, aux conditions de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

CLEN respecte la réglementation du droit du travail

Nous veillons à promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.

Nos politiques écrites visent à faire respecter le droit d'association, la négociation collective et l'abolition du travail forcé, du travail des enfants et la discrimination à l'embauche.

- Nos salariés peuvent s'associer librement et choisir leurs représentants du personnel
- L'âge minimal requis pour l'emploi des salariés est respecté
- A égalité de compétence et d'ancienneté, les salariés sont traités de la même manière en ce qui concerne la promotion, la répartition du travail et l'accès à la formation professionnelle
- L'exécution du travail respecte les conditions d'hygiène et de sécurité

Nos résultats* :

- Atteindre la parité homme/femme chez les cadres : 60% de femmes cadres en 2016
- Complémentaire santé : CLEN prend en charge 50 % de la cotisation pour le bénéficiaire
- Mise en place de la prime d'intéressement en 2015, répartie équitablement entre l'ensemble des salariés

CLEN s'engage pour la formation

CLEN privilégie la formation de ses salariés : en effet, nous pensons que la formation est une source de progrès social car elle contribue à la pérennité des emplois grâce à l'évolution des compétences, et au bien-être du personnel au travail.

En 2015/2016, 20 actions de formation ont été effectuées, qui concernent 45 salariés, soit 30 % de l'effectif

Clen a signé avec l'Agence d'Intérim ADECCO « la chaîne du oui », qui permet aux personnes éloignées du marché du travail d'être prioritaires pour les missions

* Nos résultats concernent le site de CLEN St Benoit-la-Forêt

La sécurité, une priorité pour CLEN

CLEN souhaite préserver la santé du personnel et proposer des conditions de travail adaptées.

Le travail du CHSCT, en collaboration avec la Médecine du Travail, permet de repérer les postes où se pose la question de la pénibilité pour le salarié.

CLEN veille à reclasser préventivement les personnes qui auraient des inaptitudes au poste.

Sur l'exercice 2015-2016, 2 personnes ont bénéficié d'un reclassement, suite à une incapacité physique.

Réunions régulières du CHSCT, avec le suivi d'indicateurs tels que le nombre d'accidents du travail et le taux de gravité des accidents.

CLEN axe ses priorités sur la maîtrise de la sécurité et l'amélioration des conditions de travail.

Depuis novembre 2011, une check-list mensuelle est distribuée à tous les responsables d'ateliers, qui doivent indiquer les maintenances à effectuer ou à prévoir sur chaque machine et indiquer également s'il y a des points à traiter sur la sécurité.

Chaque mois, un point est fait sur les évolutions des interventions avec le Responsable de la Maintenance.

Nos résultats :

- Réduire le nombre d'accidents du travail : l'objectif de 8 accidents maximum par an n'ayant pas été atteint, nous allons mettre en place des actions :

- analyse des ateliers où les accidents du travail sont récurrents
- analyse des causes
- actions de prévention et de sensibilisation mensuelles dans les ateliers : rappel des obligations du port des E.P.I et des consignes de sécurité ; les idées et besoins susceptibles d'améliorer la sécurité au travail sont répertoriées et mises en place si pertinentes
- poursuite des améliorations des postes et des conditions de travail (un gros travail a été fait à l'atelier montage)
- achat d'outils sécurisés pour la manutention (escabeau à roulettes, transpalettes électriques...)

- Améliorer la sécurité et le fonctionnement de notre équipement de production : 50% des demandes d'interventions finalisées en 2015/16, avec un objectif de 75 % pour 2016/2017

- limiter le recours au travail en équipe de nuit

CLEN renforce ses partenariats avec ses fournisseurs et ses clients

Nous avons fait le choix de faire une sensibilisation à la RSE suivant la norme ISO 26000 avec le FCBA.

- Avec nos clients, en étant transparent sur notre organisation et en leur fournissant les informations requises sur nos produits.

- Avec nos fournisseurs, en les impliquant dans notre démarche QRSE (Qualité, Responsabilité Sociétale et Environnementale) et en vérifiant le respect de leur engagement (2 fois par an par la Responsable Achats).

En privilégiant des fournisseurs français, afin de limiter au maximum les émissions de CO2 et favoriser l'équilibre économique de notre pays.

Nos résultats :

- En 2016, 61 % de nos approvisionnements sont issus de fournisseurs français, et 37 % de fournisseurs européens.
- En 2014, nous avons rédigé une charte CLEN, à l'attention de nos clients et du personnel, en y intégrant des convictions fortes : nous veillons au quotidien à les respecter. Nous avons intégré cette charte dans notre livret d'accueil qui est remis systématiquement aux personnes nouvellement recrutées et aux intérimaires.
- Notre « questionnaire Développement Durable » a été remis à 100% à nos fournisseurs de catégorie A sur l'exercice 2015/2016

CLEN agit contre la corruption

Compte tenu de notre commercialisation via notre réseau de partenaires conseil, nous ne sommes pas en prise directe avec l'acheteur final.

Dans le domaine des achats, nous allons rédiger en 2017 une charte fournisseur, qui sensibilisera nos fournisseurs, entre autres, sur nos principes de lutte contre la corruption.

CLEN maîtrise ses consommations et ses déchets

Dans le cadre d'ISO 14001, CLEN a mis en place des objectifs et procédures, pour réduire nos impacts environnementaux et réagir aux incidents écologiques.

- Actions mises en place pour réduire nos impacts environnementaux : élaboration d'un plan d'action Qualité et Environnement, avec définition de 4 cibles pour réduire nos consommations de gaz et d'électricité, ainsi que nos déchets bois et acier. Ce plan d'action est ensuite décliné pour chaque service et atelier concerné.

Notre plan d'action Qualité et Environnement est examiné 2 fois par an pour évaluer l'atteinte des cibles et ré-ajuster les actions.

- Procédure pour réagir aux situations d'urgence : pour chaque activité, identification de la cause, du risque environnemental, de la prévention et de la réduction de l'impact environnemental. Ces situations sont envisagées en fonctionnement normal ou accidentel.

Nous avons évalué l'impact de notre entreprise sur l'environnement, avec la réalisation en 2011 de notre BILAN CARBONE®. Nous nous sommes engagés à réduire nos émissions de CO2 de 20 % d'ici 2021, avec des actions sur nos déchets, notre consommation énergétique et nos emballages.

Actions mises en place :

- En 2016, nous avons de nouveau formé le personnel aux bonnes pratiques du tri des déchets et à l'économie d'énergie (lampes, machines, informatique, ...). 89 personnes ont suivi cette formation.

- Projet de mise en place de la visioconférence pour limiter les déplacements professionnels

- CLEN privilégie l'achat d'emballages contenant de la matière recyclée et d'emballages recyclables :

. Palettes : 20 % de matière recyclée – recyclables à 100 %

. Cartons : 70 % de matière recyclée – recyclables à 100 %

. Film polyéthylène : recyclable à 100 %

Nos résultats :

- 100% de notre électricité achetée provient d'énergies renouvelables (contrat EDF Equilibre souscrit en 2014)
- Diminuer notre consommation de gaz : 1,12% du CA sur l'exercice 2015/16 (objectif 1 % du CA)
- Diminuer nos déchets acier : 17,86 % en 2015/2016 contre 19,44 % en 2014/2015 ceci grâce à des investissements dans des logiciels et des machines qui permettent d'optimiser la matière
- Diminuer nos déchets bois : en décembre 2016, achat du logiciel « Profitcoupe » pour la scie de l'atelier bois : ce logiciel permet de rentrer les imbrications de ce poste au préalable, en optimisant au maximum les matières. Les imbrications sont ensuite envoyées sur le programme de la scie qui détermine automatiquement les formats à couper, diminuant ainsi le risque d'erreurs humaines

Entre l'optimisation des matières et la diminution des erreurs, notre objectif est de réduire de 10 % minimum les déchets à ce poste.

CLEN conçoit ses mobiliers en pensant à leur fin de vie

Des composants optimisés, avec recherche de formes polyvalentes.
Recherche de matériaux recyclables ou ayant un faible impact sur l'environnement
Recherche de produits recyclables ou gérés de manière durable, tels que nos panneaux de particules certifiés PEFC.
Nos coins de protection de nos plateaux sont issus de matériaux recyclés à 100%, broyés par nos soins.

Notre conception par composants séparables permet de changer facilement un élément usagé et de prolonger ainsi sa durée de vie.

Nous marquons toutes les pièces plastique dont le poids est supérieur ou égal à 50 grammes afin de les recycler lorsqu'elles seront en fin de vie.

CLEN fait partie du groupement de fabricants à l'origine de la création de l'éco-organisme VALDELIA et dispose d'un représentant au Conseil d'Administration. Son but : reprendre le mobilier en fin de vie de nos clients, en maximisant la valorisation des matériaux.

CLEN soutient la création

CLEN accueille dans ses locaux, situés au 21 Bis rue de la Morinerie, 37700 Saint-Pierre-des-Corps, 43 associations, soit environ 120 artistes ou créateurs (plasticiens, sculpteurs, vidéastes, musiciens, compagnies de théâtre, photographes....). Ces locaux « Les Ateliers de la Morinerie » sont loués à des conditions très avantageuses aux artistes afin de les soutenir.